



## BILAN DE L'ANNEE

EXAMENS SESSION 2024											
Examen	Réussite			Très bien		Bien		A. Bien		TB/B/AB	
	présents	admis	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
BAC	88	88	100%	41	46,7%	18	20,4%	19	21,3%	778	88,7%



Il rappelle que le vendredi 28 juin, à partir de 17h30, aura lieu la Cérémonie des Bacheliers pour mettre à l'honneur les heureux lauréats avec la remise des relevés de notes.

Il informe que Madame l'Ambassadrice de France au Portugal ne pourra être présente le 28 juin mais sera représentée par Monsieur le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, Monsieur DEPRIESTER.

Il présente l'analyse des résultats des dernières années et se réjouit que, malgré l'augmentation des cohortes après 2020, les résultats se maintiennent très satisfaisants.

## BILAN DE L'ANNEE

BILAN DES CINQ DERNIERES SESSIONS DU BACCALAUREAT									
année	Réussite			Très bien		A. Bien		TB/B/AB	
	présents	admis	%	%	%	%	%	%	
2024	88	88	100	46,7	20,4	21,3	88,7		
2023	94	94	100	40,4	26,6	22,3	89,4		
2022	80	80	100	47,5	23,7	23,7	95		
2021	81	81	100	48,1	25,9	17,3	91,3		
2020	55	55	100	43,2	29,1	14,5	87,3		
2019	50	50	100	30	22	32	84		



Il cède la parole au Proviseur-Adjoint pour les premiers chiffres concernant l'orientation dans l'enseignement supérieur.

Le Proviseur-Adjoint explique que pour l'instant seuls les premiers résultats de Parcoursup sont connus puisque les candidatures au Portugal ne commenceront qu'en juillet (du 22 au 29/07/2024).

Il rappelle succinctement le fonctionnement de Parcoursup et informe que concernant les orientations vers la France, 36 élèves (soit 40,9% de la cohorte) ont déjà accepté une proposition Parcoursup. Il indique que certains

de ces élèves feront aussi, en parallèle, une inscription au Portugal ou dans un autre pays.

## BILAN PARCOURSUP AU 25/06

36 élèves ont accepté une proposition d'admission  
40,9% de la promotion 2024

Type de formations	Nb élèves
CPGE	3
Ecole d'ingénieurs	6
Ecole de commerce	6
Droit/Eco/Gestion	6
Ecole nationale d'architecture	2
Médecine	3
Sciences Po	3
Psychologie	2
LEA	2
BUT communication	1
Géographie	1
Bachelor communication	1



Quelques élèves sont encore en liste d'attente sur certains vœux et un élève n'a pas obtenu de vœu mais a prévu des alternatives sur d'autres systèmes scolaires. En principe tous les élèves auront une affectation pour la rentrée 2024.

Le Chef d'Etablissement fait remarquer que cette année les Classes Préparatoires continuent leur régression au profit des Ecoles d'Ingénieurs ou des Ecoles de Commerce post Bac. Il explique que Sciences Po est aussi une belle réussite puisque ses formations très demandées sont très sélectives. Il souligne aussi que certains élèves vont intégrer des écoles de l'INSA, écoles d'ingénieurs très reconnues et prisées. Il tient à remercier la grande disponibilité de Madame REMELGADO pour accompagner et aider les élèves dans leur projet personnel d'orientation, en renfort du travail des professeurs principaux.

Le Proviseur Adjoint informe qu'un élève, João RUIVO, va recevoir, pour ses excellents résultats, une bourse France Excellence Major AEFÉ, pour ses 5 années d'études supérieures.

Le Chef d'Etablissement demande s'il y a des questions ou des remarques sur ce thème.

Un représentant des professeurs interroge sur les orientations artistiques cette année puis demande les dates de publication des résultats pour les épreuves régionales de Portugais, SVT et Physique.

Le Proviseur Adjoint indique que les résultats des épreuves régionales doivent tout d'abord être validés par l'Ambassade et qu'en principe ils lui seront remis le vendredi 28 juin. Les familles seront donc en principe informées le lundi 01/07/2024. Il ajoute qu'il est optimiste sur les orientations au Portugal au vu des résultats des élèves du LFIP.

Le Chef d'Etablissement rappelle que les élèves de 3<sup>ème</sup> ont aussi passé à la mi-juin l'examen du DNB. Les résultats tomberont le mercredi 26, dans l'après-midi ou le jeudi. Il informe qu'une cérémonie symbolique de remise des relevés de notes aux élèves est prévue le vendredi 28 juin à 10h40.

Le Chef d'Etablissement rappelle que les diplômes officiels du Baccalauréat et du DNB, visés par l'Académie, arriveront seulement en début d'année 2024/2025.

Une représentante des parents d'élèves demande à quelle date les résultats du bac de français seront accessibles. Le Proviseur Adjoint indique que les résultats seront accessibles sur la plateforme Cyclade début juillet (pas de date précise à ce jour).

Le Chef d'Etablissement souhaite remercier toutes les équipes qui ont participé à l'organisation des examens.

Il propose de passer au Bilan des activités extra-scolaires 2023-2024.

### Activités Extra-Scolaires

Bilan 2023/2024 :	
Activités proposées dans l'année	1 347 élèves inscrits
Activités proposées durant les vacances	942 élèves inscrits

#### Organisation des activités extra-scolaire pour 2023-2024

- Évaluation activités et intervenants 2022/2023
- Nouveaux Projet AES 2023/2024
- Création de Catalogue 2023/2024
- Création d'un règlement AES
- Création d'un règlement Intervenants
- Retour parents AES trimestriel
- Nouvelles activités Collège + garderie mercredi



Il explique qu'il a souhaité faire un point sur les activités extra-scolaires car le nombre de participation aux activités hebdomadaires continue en hausse et que la participation aux activités pendant les vacances scolaires a aussi beaucoup augmenté. Il informe que, pour cet été, un nouveau module d'activités a été mis en place pour la dernière semaine d'août afin de répondre à une demande des familles. Il précise que les informations présentées concernent principalement les élèves du Primaire même si quelques activités, comme l'aide aux devoirs ou l'étude pendant l'année scolaire, concernent aussi des élèves du Secondaire. Il rappelle qu'une évaluation succincte des intervenants et animateurs, demandée par les familles, a été mise en place en fin d'année passée afin que les parents puissent suivre l'évolution de leur enfant dans l'activité et afin de pouvoir monter en qualité quand nécessaire.

Une représentante des parents d'élèves ne savait pas qu'une semaine supplémentaire allait être ouverte fin août mais trouve cela très bien. Elle interroge si sur cette même semaine, ne pourrait pas être organisée une semaine de remise à niveau pour les élèves qui en ont le plus besoin.

Le Chef d'Etablissement trouve que c'est une idée intéressante mais qu'il faudrait évaluer le besoin et les ressources. Il rappelle que le Projet d'Etablissement appelle à effectuer une recherche dans ce sens afin que les élèves puissent suivre des activités extra scolaires en français dans le cadre du français langue de scolarisation.

Concernant les nouvelles activités prévues à la rentrée 2024, le Chef d'Etablissement cède la parole au Directeur du Primaire. Ce dernier indique que les nouvelles activités mise en place pour la rentrée 2024 seront les suivantes :

- Programmation en Jeux vidéo pour l'Elémentaire et Collège
- Labo Sciences qui s'étend en Maternelle
- Robotique niveau avancé pour l'Elémentaire
- Volleyball en Elémentaire
- Capoeira en Maternelle

- Hip Hop kids en Élémentaire
- Breaking Dance en Maternelle

Le Chef d'Établissement précise que ces offres sont proposées en fonction des attentes des familles et dans l'objectif de maintenir un mixte d'activités sportives, culturelles et artistiques.

Il informe qu'un catalogue des activités a été prévu pour l'information des familles sur le site du LFIP. Il précise qu'elles pourront également y trouver les règlements mis en place pour les AES pour mieux encadrer toutes les activités.

### POINT 3 – Préparation de la Rentrée 2024

Pour passer au point sur la préparation de la Rentrée 2024, le Chef d'Établissement informe qu'il n'existe pas d'inquiétude majeure. Il propose d'observer tout d'abord les mouvements de personnels.

## PREPARATION DE LA RENTREE

PARTANTS / CREATION	MISSION / DISCIPLINES	NOUVEAUX PERSONNELS
Monsieur Stéphane MARIE	SVT	Mme Claire FERNANDEZ-BIZEL
	SES	Monsieur David MASSOUD
Mme Laurence SIMON	Professeur des écoles	Mme Marine FORGUE
Madame Filipa OSORIO	Assistante d'éducation	En cours de recrutement
Mme Maria José CORREIA (Julia)	Personnel de la cafétéria	En cours de recrutement



Il annonce que Monsieur Stéphane MARIE, professeur de SVT, représentant des enseignants ce soir au Conseil d'Établissement, quitte l'établissement cette année après 6 années passées au LFIP. Il souhaite le remercier, à titre personnel, pour ces 2 dernières années de collaboration. Ce poste de détaché d'enseignement accueillera Madame Claire FERNANDEZ-BIZEL pour la rentrée de septembre. Elle sera accueillie par l'équipe de Sciences du LFIP.

Le poste de détaché de Mathématiques, transformé en septembre 2023 en poste de SES, sera occupé par Monsieur David MASSOUD pour la rentrée de septembre.

Au 1<sup>er</sup> degré, Madame Laurence SIMON quitte définitivement le LFIP pour poursuivre sa carrière en France, après une année de disponibilité pour sa formation de Professeur des Ecoles. C'est Madame Marine FORGUES, déjà remplaçante au LFIP, qui reprendra son poste à la rentrée.

Au service de Vie Scolaire, Madame Filipa OSORIO quitte l'établissement pour se consacrer entièrement à ses études. Le poste est toujours ouvert au recrutement à ce jour.

Finalement, une personne qui a effectué une longue carrière au LFIP, Maria José CORREIA (connue sous le nom

de Julia au LFIP) quitte aussi l'établissement en cette fin d'année. Le poste est toujours ouvert au recrutement à ce jour.

Le Chef d'Etablissement ajoute que certains surveillants du midi quitteront aussi l'établissement cette année. Des candidatures pour ces postes à temps partiel sont à l'étude afin que le recrutement puisse être bouclé avant la fermeture du Lycée.

Le Chef d'Etablissement cède la parole pour des informations sur les effectifs et la structure scolaire prévue à ce jour pour la Rentrée 2024.

Le Directeur du Primaire indique que la structure de 29 classes est maintenue pour le Primaire. Il informe qu'il existe encore une liste d'attente en Maternelle pour la GS mais que la structure est maintenue avec 3 classes de 25 élèves par niveau. Pour l'élémentaire les classes sont aussi complètes avec 4 classes par niveau et une moyenne entre 23 et 25 élèves par classe. Le total d'élèves au Primaire variera donc entre 700 ou 701 élèves à la rentrée ce qui indique une stabilité des effectifs.

## PREPARATION DE LA RENTREE

	Niveaux	Effectifs	Divisions	Nombre d'élèves par classe
Maternelles	PS	73	3	24,3
	MS	74	3	24,3
	GS	75	3	25
<b>Total</b>		<b>222</b>	<b>9</b>	<b>24,4</b>



## PREPARATION DE LA RENTREE

	Niveaux	Effectifs	Divisions	Nombre d'élèves par classe
Elémentaire	CP	95	4	23,75
	CE 1	100	4	25
	CE 2	98	4	24,5
	CM 1	94	4	23,5
	CM 2	91	4	22,75
<b>Total</b>		<b>478</b>	<b>20</b>	<b>23,6</b>



Il précise que le tableau des Maternelle indique actuellement un peu moins de 25 élèves par classe car certaines inscriptions sont encore en attente de validation du dossier.

Pour le Secondaire, le Proviseur-Adjoint indique que le collège aura toujours 4 classes par niveau. Une petite baisse en 6<sup>ème</sup> avec seulement 87 élèves, soit 21/22 élèves par classe, et également en 3<sup>ème</sup> avec 81 élèves, soit 20/21 élèves par classe. Un peu plus d'élèves en 5<sup>ème</sup>, à savoir 110 élèves, avec 27/28 élèves par classe et en 4<sup>ème</sup>, 98 élèves, soit 24/25 élèves par classe, soit un total de 376 élèves au Collège. Pour le lycée, il annonce 4 classes de 21/22 élèves en 2<sup>nde</sup>, avec 86 élèves, 4 classes de 22 élèves en 1<sup>ère</sup>, avec 88 élèves, et 3 classes de 24 élèves en Terminale, avec 72 élèves. Soit un total de 246 élèves au Lycée. Il souligne que cette année, les départs habituels d'élèves en fin de 3<sup>ème</sup> ont été bien compensés par l'arrivée de 16 nouveaux élèves en classes de 2<sup>nde</sup>.

## PREPARATION DE LA RENTREE

	Niveaux	Effectifs	Divisions	Nombre d'élèves par classe
Collège	Sixième	87	4	21,75
	Cinquième	110	4	27,5
	Quatrième	98	4	24,5
	Troisième	81	4	20,25
<b>Total</b>		<b>376</b>	<b>16</b>	<b>23,5</b>



## PREPARATION DE LA RENTREE

	Niveaux	Effectifs	Divisions	Nombre d'élèves par classe
Lycée	Seconde	86	4	21,5
	Première	88	4	22
	Terminale	72	3	24
<b>Total</b>		<b>246</b>	<b>11</b>	<b>22,3</b>



Il indique donc une prévision de 1322 élèves au total pour l'établissement à la rentrée 2024 sur une structure de 53 classes. Effectif encore en légère progression cette année ce qui est positif pour l'établissement.

## PREPARATION DE LA RENTREE

	Niveaux	Effectifs	Divisions	Effectifs totaux
Structure	Maternelle	222	9	700
	Elémentaire	478	20	
	Collège	376	16	622
	Lycée	246	8	
Total		1322	53	24,9



Le Chef d'Établissement explique qu'il a regardé cette année une statistique intéressante sur les réinscriptions. Cette statistique indique un taux de 95% de réinscriptions de nos élèves. Ce taux est un bon indicateur qui confirme un bon indice de satisfaction des familles pour le LFIP.

Un représentant des parents demande des précisions sur les baisses d'effectifs sur certains niveaux.

Le Chef d'Établissement explique qu'un certain turn-over des familles explique les variations et qu'en général les baisses correspondent à la montée de cohortes plus ou moins chargées. Il rappelle qu'il est difficile de prévoir les mouvements des familles même s'il existe toujours des niveaux charnière dans les établissements scolaires et que certains niveaux sont toujours plus sensibles (CM1, 6<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) mais il informe que les établissements scolaires sont habitués à cette gestion. Il conclut que la projection de rentrée avec 1322 élèves approche tout doucement l'établissement de sa capacité absolument maximale.

### Evolution du protocole d'évaluation

Le Proviseur Adjoint rappelle qu'un point sur l'évolution du protocole d'évaluation avait été prévu mais qu'il n'a pas été annoncé dans l'ordre du jour.

Le Chef d'Établissement rappelle que la mise en place de la réforme du Baccalauréat a exigé il y a 3 ans la création d'un protocole d'évaluation, voté en Conseil d'Établissement lors de sa mise en place. Ce protocole cadre les modalités d'évaluation pour tous les élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminale, notamment sur toutes les questions de contrôle continu qui représente désormais 40% de la note du Baccalauréat.

Le Proviseur Adjoint prend le relai en indiquant que les enseignants souhaiteraient voir évoluer ce protocole et demandent 3 modifications sur 3 disciplines (il informe qu'il pourra remettre une copie des modifications demandées par les professeurs) :

- En Histoire/Géographie : les professeurs souhaiteraient supprimer l'indication des coefficients à attribuer. Ils souhaiteraient plus de liberté en fonction des devoirs et ne pas être bloqués par ces coefficients. Les professeurs souhaitent aussi supprimer du protocole la référence à un devoir commun en classe de 1<sup>ère</sup>.

- En S.E.S. : cette suppression de référence à un devoir commun en 1<sup>ère</sup> est aussi demandée par les professeurs.
- En Enseignement Scientifique : les professeurs souhaiteraient aussi supprimer du protocole la référence à un devoir commun des Terminales puisqu'il est toujours difficile de rassembler les classes sans supprimer des matières importantes pour certaines classes (parfois les heures de spécialité).

Il précise que le retrait de ces références du protocole n'empêchera pas de proposer un devoir commun mais que cette contrainte n'existera plus dans certaines situations de calendriers moins évidents pour des questions matérielles comme cette année.

Le Chef d'Etablissement explique que ces demandes ne sont pas en contradiction avec le protocole. Elles correspondent à un assouplissement du protocole pour enlever des contraintes trop fortes certaines années. En revanche, il informe que la volonté de renforcer le travail en équipes disciplinaires comme demandé par les parents se maintient et il aimerait que lors du premier conseil pédagogique (réunion des responsables des différentes disciplines du 2<sup>nd</sup> degré) soit mis en place un calendrier pour les devoirs d'un même niveau.

Il rappelle que, techniquement parlant, toute modification du protocole d'évaluation doit être soumis au vote en Conseil d'Etablissement et il demande l'avis des membres présents à ce sujet.

Une représentante des parents d'élèves demande de préciser les niveaux concernés.

Le Proviseur Adjoint réexplique les niveaux concernés et les contraintes qui poussent à demander cette modification du protocole. Il ajoute que cette année, les élèves ont aussi trouvé que c'était beaucoup trop chargé pour eux.

Un représentant des professeurs du Secondaire explique que le calendrier scolaire était difficile et très contraignant cette année. Il trouve que c'est bien d'avoir un devoir commun mais c'est mieux de ne pas avoir cette contrainte dans le protocole et de faire quand même le devoir commun quand c'est possible, selon les calendriers scolaires. De plus, cette année, du fait de concours pour l'enseignement supérieur à la même période que le devoir commun, un devoir de rattrapage a dû être organisé pour 17 élèves concernés.

Le Proviseur Adjoint explique qu'avant les examens avaient lieu fin mars mais qu'avec les examens désormais début juin, le rythme des élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminale est déjà intense. Dans ce cas de figure, le retrait de cette contrainte permettra un calendrier moins surchargé pour les élèves.

Les représentants des parents souhaiteraient pouvoir voir plus loin et trouve une bonne chose l'idée d'avoir un calendrier anticipé pour éviter trop d'exams au même moment (trop de devoirs en fin de trimestre et rien en début de trimestre).

Le Chef d'Etablissement rappelle que tous les écueils ne disparaîtront pas mais que le but est effectivement d'améliorer cette situation.

Le Proviseur Adjoint rappelle qu'il y a dans le protocole un nombre d'évaluations minimum prévues par semestre et qu'il est prévu aussi les conditions de rattrapage des épreuves. Il explique que le Lycée est confronté à une vraie difficulté avec les élèves de 1<sup>ère</sup> et de Terminale qui sont parfois nombreux à s'absenter lors des devoirs (de façon justifiée ou non, quelque fois absence de confort en accord avec les parents). Dans la mesure où ce

phénomène s'accroît d'année en année, il informe qu'un rappel de rigueur sera fait aux parents sur ce sujet lors des réunions de rentrée afin d'atténuer ce phénomène d'absence de confort. Ces situations sont difficiles à gérer pour les enseignants. Il pense que si cette situation ne se résorbe pas et que le contrôle continu n'est pas suffisant pour évaluer l'élève (pas assez de notes), le professeur pourrait alors exiger une convocation à un examen final sur l'ensemble de la matière de sa discipline.

Le Chef d'Etablissement explique que la note doit avant tout être représentative du niveau de compétences. Mettre un « 0 » pour absence n'est pas juste pour lui, il est plus juste de demander un examen final quand trop d'absences aux évaluations.

Une représentante des parents lance un débat sur la comparaison systématique des évaluations entre classes qui pose problème aux familles et pour cette raison demanderait plutôt une clause d'exclusion que de retirer le devoir commun du protocole.

Le Chef d'Etablissement remercie de ce débat intéressant mais rappelle que les classes n'ont pas toujours les mêmes moyennes et qu'il n'est jamais possible de comparer les classes. Le classement des élèves et les moyennes de classe ont été supprimés au fil du temps justement pour éviter les comparaisons qui n'ont pas lieu d'être en pédagogie.

Le Chef d'Etablissement propose de voter la modification du Protocole d'évaluation.

Une représentante des parents informe que les représentants des parents auraient aimé prendre connaissance de façon anticipée de l'information avant d'être soumise à un vote sur ce sujet car elle représente tous les parents d'élèves qui ont voté et ne souhaite pas s'engager sans avoir pu réfléchir sur ce sujet important.

Le Chef d'Etablissement entend la demande et propose de reporter le vote au prochain Conseil d'établissement qui aura lieu fin Septembre mais demande aux parents qu'ils aient une opinion formée au moment du vote, afin d'éviter un nouveau débat en Conseil d'Etablissement.

La représentante des parents d'élèves remercie pour ce report.

## Projets de voyages scolaires

Le Chef d'Etablissement souhaite informer les représentants des parents sur deux projets de voyages scolaires déjà bien avancés du fait d'arriver assez tôt dans l'année scolaire :

- 1- Le traditionnel voyage d'intégration en début de classe de 6<sup>ème</sup>, organisé par le professeur d'E.P.S., M. Nuno OLIVEIRA, aura lieu cette année à S. Jacinto (près d'Aveiro). Il précise que le budget n'est pas encore tout à fait bouclé à cette date mais qu'il a été programmé pour les 19 et 20 septembre 2024. Le Proviseur Adjoint précise que les élèves seront hébergés sur la base militaire.
- 2- Le Chef d'Etablissement informe aussi que Madame ABREU, a engagé dans le cadre du Projet d'Etablissement un travail en partenariat avec une section internationale de portugais à Montpellier l'an passé et que ce projet a vocation à aboutir sur un échange, avec hébergement en famille d'accueil, pour le groupe de Terminale concerné. Le Chef d'Etablissement explique que même si les projets pour les élèves

de terminales soulèvent une certaine réticence, ce projet étant l'aboutissement de 2 années de travail, a été accepté pour le groupe d'élèves concernés sous réserve qu'il ne se déroule pas trop tard dans l'année scolaire et que le voyage se déroule en incluant du temps de week-end pour limiter les absences en cours. Ce projet a donc été programmé juste après les vacances de la Toussaint. Les aspects financiers ne sont pas encore définis.

#### POINT 4 – Présentation de la Charte des Parents

Le Chef d'Établissement rappelle qu'un groupe de travail a été formé pour rédiger une Charte des Parents. Ce groupe est composé :

- De membres de la Direction.
- De représentants des personnels enseignants 1<sup>o</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.
- De représentants des personnels non enseignants.
- De représentants des parents d'élèves.
- Un représentant du Conseil d'Administration.

Cette charte a pour vocation à définir et garantir une bonne qualité des relations entre l'établissement et les parents d'élèves. Elle devra être présentée en Conseil d'Établissement. Il informe que le groupe s'est déjà réuni à deux reprises et avance avec des échanges constructifs. Il sera établi une charte simple qui, pour rester succincte, présentera seulement une dizaine de points. Ce document sera rédigé avec un préambule important qui portera sur les valeurs communes que nous partageons en tant qu'établissement scolaire et les attentes des parents d'élèves. Lorsqu'elle sera achevée, la charte sera diffusée aux différents membres du groupe de travail pour une validation en septembre.

#### POINT 5 – Projet d'École 2024-2027

Le Chef d'Établissement cède la parole au Directeur du Primaire pour la présentation du Projet d'École 2024-2027 en rappelant en introduction que la genèse de ce document, rédigé par les équipes du Primaire, découle du Projet d'Établissement auquel il succède chronologiquement. Il remercie les équipes du 1<sup>er</sup> degré qui se sont mobilisées sur les temps de concertation tout au long de l'année 2023-2024 pour rédiger ce document.

Le Directeur du Primaire informe que la rédaction du Projet d'École, même si pas aussi rapide que souhaité puisque les fiches actions doivent encore être finalisées, correspond avant tout à une feuille de route élaborée en équipe avec des focus/points en lien avec le diagnostic réalisé en début d'année (suite aux évaluations nationales). Ce Projet prend appui sur ce qui existe déjà de très positif. Il précise que le Projet d'École, contrairement au Projet d'Établissement, ne peut contenir que 3 axes qu'il présente et explique. Il précise qu'un comité Projet d'École (avec un enseignant par niveau, soit 8 plus une enseignante d'anglais et une enseignante de portugais) a aussi été créé pour faire vivre et suivre le Projet d'École dans les années qui viennent.

## Projet d'école 2024 - 2027



### LES AXES DU PROJET D'ÉCOLE

#### AXE 1 : DÉVELOPPER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES À TRAVERS LA MAÎTRISE DES LANGUES

- Créer une tradition de lecture
- Diminuer le nombre d'élèves ayant une vitesse de lecture inférieure au niveau attendu
- Développer la pratique de l'expression orale chez tous les élèves
- Enrichir le vocabulaire : structurer et développer la compréhension autonome d'un texte

#### AXE 2 : PRÉSERVER UN BON CLIMAT SCOLAIRE

- Réduire les conflits
- Impliquer les élèves dans la vie de l'école.

#### AXE 3 : MAINTENIR ET FAVORISER UNE BONNE COMMUNICATION D'ÉQUIPE POUR OFFRIR UN APPRENTISSAGE COHÉRENT

- Créer un espace de travail collaboratif
- Favoriser les échanges de pratiques



Concernant l'Axe 1 – Développer la réussite de tous les élèves à travers la maîtrise des langues, il précise que l'équipe s'est appuyée sur les évaluations nationales. Au vu des très bons résultats en maths, il a été décidé d'axer le projet sur la maîtrise des langues.

Il explique que cet axe présente plusieurs actions :

Action 1 – Créer une tradition de lecture, développer le goût de la lecture à travers la mise en place de multiples projets comme celui des « petits champions de la lecture » cette année et ce dès le CE1 / CE2. Il rappelle que cette année un élève de CM1 a été qualifié pour la finale Europe.

Action 2 – Augmenter la vitesse de lecture pour certains élèves (ceux dont la vitesse de lecture est inférieure au niveau attendu) est aussi un axe basé sur les résultats des évaluations nationales qui évaluait la fluidité de lecture. Il explique que ce travail devra être très collaboratif entre les équipes et développera le nombre de liaisons inter degré.

Action 3 – Développer l'expression orale chez tous les élèves puisque tout est lié à la lecture, au vocabulaire et à l'oral.

Action 4 – Enrichir le vocabulaire grâce à la méthode Naramus qui apprend à comprendre et à raconter. Cette méthode déjà utilisée en Maternelle sera mise en place en CP l'année prochaine puis progressivement en CE1, CE2, CM1, CM2. Les résultats de cette action pourront être évalués dans 3 ans lors des évaluations en CM1.

Axe 2 – Climat scolaire – Le Directeur du Primaire informe que le climat scolaire est bon mais qu'il est possible de l'améliorer encore en réduisant les conflits ou en impliquant davantage les élèves dans la vie de l'école. En harmonisant les pratiques, en outillant les élèves d'un langage commun (langage commun non violent) et en les impliquant dans le Conseil des délégués ou en formant des médiateurs pour améliorer encore le climat scolaire. Pour impliquer les élèves dans l'école, une idée de rédiger un Marius Latour en Herbe a été retenue. Cette idée représente un gros travail

Axe 3 – Maintenir et favoriser une bonne communication pour offrir un apprentissage cohérent. Cet axe concerne essentiellement les adultes du Primaire et passe par la création d'un espace de travail collaboratif et l'intention de favoriser les échanges de pratiques entre enseignants. Ces pratiques existent déjà mais il s'agit d'augmenter ces temps nécessaires à l'esprit d'équipe pour harmoniser les calendriers, créer des temps d'échange au retour des formations et favoriser aussi des temps d'échanges sur les pratiques des enseignants.

Il précise que ce projet s'étend sur 3 ans et que des amendements pourront y être apportés si nécessaire.

Le Chef d'Établissement remercie pour cette présentation et demande s'il y a des remarques ou questions sur ce sujet. Il informe que ce Projet d'École sera prochainement consultable sur le site du LFIP.

## POINT 6 – Questions diverses

Le Chef d'Établissement propose de passer aux traditionnelles questions diverses.

### Questions des personnels du 1<sup>er</sup> degré :

1 - Les personnels du 1<sup>er</sup> degré interrogent sur la gestion des transports en autocar.

Le Chef d'Établissement explique que les problèmes rencontrés, à savoir rehausseurs pas toujours installés pour les plus petits, propreté des bus pas toujours irréprochable, problème de fiabilité/ponctualité de l'entreprise de bus concernent aussi le 2<sup>nd</sup> degré. Il informe que la Directrice Administrative et Financière a rencontré à trois reprises la compagnie de bus pour insister sur ces points négatifs à rectifier. Celle-ci ajoute que certains circuits ont été modifiés pour éviter les retards mais que ce problème reste un point de vigilance pour le LFIP. Si l'entreprise ne corrige pas ces points négatifs, un appel d'offre sera lancé pour changer d'entreprise.

2 – Concernant la sécurité au niveau des portes dans les classes de CP, le Directeur du Primaire informe que les anti-pince-doigts sont arrivés la semaine passée et qu'ils vont être installés dès que possible sur les portes qui donnent directement vers l'extérieur.

### Questions des parents d'élèves :

Sujet 1 - Communication : Les parents d'élèves demandent une communication plus efficace avec les familles. Ils trouvent que des activités sont développées directement avec les élèves sans que les parents le sachent, ils informent que certains mails sont restés sans réponse, ils souhaiteraient une amélioration du bulletin hebdomadaire et demande si un système de prise de rendez-vous pourrait être créé. Ils aimeraient une communication dans l'air du temps.

Le Chef d'Établissement pense tout d'abord qu'en termes de communication on peut toujours faire mieux bien sûr mais trouve le commentaire un peu sévère car l'école travaille beaucoup sur la communication et parler de communication dans l'air du temps sous entend que l'école a une communication d'un autre temps, ce qui est injuste. Il poursuit concernant le bulletin hebdomadaire et explique que ce bulletin doit rester synthétique et ne pas faire plus d'une page. Concernant le système de RDV, il rappelle qu'il a déjà été évoqué la possible création d'une fiche synthétique de la démarche à suivre pour prendre un RDV. Concernant l'information de mails restés sans réponse, il ne comprend pas puisqu'il invite tous les personnels destinataires de mails à répondre aux familles. Il remercie les parents de le relancer s'il y a des manquements à ce niveau. Concernant des activités développées sans information aux parents, il ne comprend pas bien de quoi il s'agit puisque les enseignants sont encouragés à communiquer le plus possible. Il rappelle aussi qu'une lettre d'information, représentant un grand nombre d'heures de travail, est aussi publiée toutes les six semaines. Malheureusement le taux de lecture constatée est seulement de 5% à 10%.

Une représentante des professeurs demande de quel types d'activités non communiquées aux parents il s'agit. Elle ne comprend pas non plus.

Les représentants des parents d'élèves pensent qu'il s'agit d'entretiens pour l'orientation en classe de 1<sup>ère</sup> et que les élèves ne se présentent pas à l'entretien alors que les parents ne savent même pas que les enfants doivent se présenter.

Le Chef d'Etablissement rappelle que ces entretiens sont organisés sur la base du volontariat et qu'il y a quelquefois un décalage entre la volonté des enfants et celle des parents mais que la Direction est toujours à l'écoute pour améliorer la situation si nécessaire.

La représentante des professeurs du 1<sup>er</sup> degré, tient à expliquer que concernant les mails sans réponse, les professeurs du 1<sup>er</sup> degré quand ils reçoivent un mail à 9h00 (pas de cantine ce midi) n'en prennent souvent connaissance que le soir. Si le sujet est déjà dépassé, il est possible qu'ils ne répondent pas.

Le Proviseur Adjoint explique aussi que quelques fois des parents demandent à la vie scolaire une autorisation de sortie exceptionnelle de leur enfant et plus tard demande confirmation que l'élève a bien été autorisé à sortir. Même chose par exemple pour les inscriptions en section européenne. Il informe qu'il ne peut pas répondre à chaque mail répété car cela serait sans fin. C'est peut-être pour cela que quelque fois le parent attend une réponse alors que le sujet est déjà classé pour le destinataire.

Sujet 2 – Pédagogie : Le Chef d'Etablissement informe que les parents d'élèves demandent une vigilance sur la fin des programmes (particulièrement en spé) et un alignement entre les professeurs de chaque matière.

Il rappelle que ce sujet a déjà été discuté la semaine dernière et que la préoccupation n'est pas partagée. Pas de constat de difficultés particulières cette année et il rappelle que le Conseil Pédagogique est là pour assurer cette vigilance et évoquer les éventuelles difficultés quand elles apparaissent. Concernant l'alignement par matière et la volonté d'une même progression par matière, il rappelle que le débat sera reproposé en septembre en Conseil Pédagogique. Concernant les évaluations/certifications en langue allemande, il informe que le groupe, avec des niveaux trop hétérogènes cette année, ne s'y prêtait pas mais il confirme être favorable à sa mise en place. Concernant le créneau de vie de classe quasiment jamais réalisé, le Chef d'Etablissement déclare s'inscrire en faux. Effectivement la vie de classe n'est pas souvent réalisée en 1<sup>ère</sup> et Terminale puisque la notion de vie de classe est différente, dans ces niveaux on parle plutôt d'individualisation des parcours mais pour les autres niveaux de classe, il pense que cette remarque est incorrecte. Le Proviseur adjoint rappelle que l'heure de vie de classe doit représenter un volume de 10h sur une année scolaire. Il explique que sur 36 semaines l'heure est positionnée sur l'emploi du temps tous les 15 jours à cause des semaines paires et impaires mais il assure que les professeurs couvrent facilement les 10 heures et quelques fois même plus lorsqu'il y a des problèmes particuliers à résoudre. C'est peut-être l'adaptation de l'emploi du temps pour cette vie de classe qui pose un problème de compréhension aux parents.

Une représentante des professeurs du 2<sup>nd</sup> degré explique succinctement comment elle pratique cette heure de vie de classe et rappelle que l'heure de vie de classe peut aussi quelque fois être prise par un autre collègue.

Une représentante des parents d'élèves demande alors si cette particularité de l'heure Vie de Classe, qu'elle comprend maintenant, ne peut pas être expliquée aux parents qui ne comprennent pas que la matière indiquée

à l'emploi du temps ne soit pas toujours dispensée.

Le Proviseur Adjoint pense qu'un rappel de cette particularité et une information pourraient être effectivement communiquée aux parents par les professeurs principaux en réunion de rentrée.

Sujet 3 – Cantine : Les parents, comme chaque année et depuis plusieurs années, sont mécontents du rapport qualité/prix de la cantine ainsi que du service d'encadrement. Ils souhaitent réaliser une grande enquête avec des questions ouvertes et fermées auprès de l'ensemble des familles sur ce sujet.

Le chef d'Établissement rappelle qu'il existe une commission restauration scolaire. La Directrice Administrative et Financière rappelle qu'une grande enquête a déjà été faite il y a deux ans. Elle s'adressait aux parents d'élèves pour les enfants les plus petits et directement aux élèves pour les plus grands. Les réponses à l'enquête ont été très décevantes et n'étaient pas représentatives pour améliorer les choses. Elle rappelle aussi qu'effectivement il existe une commission restauration scolaire, animée par la Direction et composée des deux représentants de l'entreprise prestataire responsable du site, de l'infirmière scolaire, de représentants des parents et des élèves qui déjeunent à la cantine et un enseignant du primaire. Cette commission se réunit tous les 2 mois et permet une vigilance du service dans le but de satisfaire les utilisateurs. Elle explique que le travail de la commission ces deux derniers mois a porté sur un changement dans le choix des poissons proposés. Elle ajoute qu'il ne faut pas oublier que le restaurant scolaire sert plus de 1000 repas par jour et que les goûts alimentaires des utilisateurs sont toujours très diversifiés donc il sera toujours difficile de satisfaire l'ensemble des usagers. Quant au rapport qualité/prix, elle explique que la qualité est la préoccupation principale de la commission afin que tout le monde y trouve son compte.

Les parents d'élèves pensent que le prix pour les menus végétariens est énorme.

La DAF explique que le menu végétarien est une particularité consentie par le LFIP mais qui n'est pas consentie dans tous les établissements scolaires. C'est un effort qui est fait. Elle souhaite aussi ajouter que désormais près de 90% des élèves de Maternelle déjeunent à la cantine.

Une représentante des parents confirme qu'une enquête a été faite il y a deux ans mais pense que les parents ne lisent pas les comptes rendus. Elle sait que beaucoup de choses sont faites par l'école et regrette que les parents ne le sachent pas. Elle sait que c'est très important que les parents prennent connaissance des comptes rendus.

Le Président de l'Association pense que les enquêtes ont toujours leurs limites puisqu'en général seulement 20% des utilisateurs y répondent pour montrer leur mécontentement.

La DAF rappelle aussi qu'un repas thématique est servi tous les 10 jours.

Une représentante des parents d'élèves pense aussi que tous les parents concernés par la cantine auraient dû répondre à l'enquête pour permettre une meilleure évaluation du service et que les mécontents pourraient participer à la commission cantine.

Sujet 4 – Activités Extra Scolaires (AES) : Les parents d'élèves indiquent un manque de retour aux parents sur les AES. Ils souhaiteraient plus d'informations sur les fiches d'activités proposées aux parents et aussi être informés quand un élève est absent d'une activité.

Le Chef d'Etablissement rappelle que le retour aux parents sur l'activité est fait au mieux par les intervenants. Bien sûr il ne sera jamais possible un niveau de détails comme demandé pour les bulletins scolaires mais la demande a été faite auprès de tous les intervenants. Concernant les fiches d'activités, il rappelle qu'elles sont plus ou moins détaillées en fonction de l'activité. Le Directeur du Primaire rappelle que le travail de rédaction des fiches a été fait avec lui l'an passé et qu'il s'agit d'une information synthétique, il n'y a pas lieu de détailler davantage. Un catalogue existe aussi sous Eduka. Concernant les absences aux activités, le Chef d'Etablissement confirme que ce point doit être amélioré car il est effectivement important que l'on sache toujours où sont les élèves. La Direction va essayer de renforcer ce dispositif.

Sujet 5 – Téléphone : Les téléphones ne sont pas toujours confisqués aux élèves quand ils l'utilisent dans l'enceinte de l'école.

Le Chef d'Etablissement rappelle que le téléphone concerne essentiellement le Secondaire et informe que la Direction ne veut pas être dans le tout répressif, qu'il y a toujours d'abord un rappel à la règle avant de sanctionner. Il pense qu'il est possible qu'il y ait peut-être eu un relâchement en fin d'année scolaire mais rappelle que la Direction n'y arrivera pas sans l'aide des parents. Il explique que quand un téléphone est confisqué à 9h00 et qu'à 9h30 le parent est à l'entrée de l'école, il ne sait pas qui a appelé le parent. Il informe que la surveillance dans les toilettes sera aussi renforcée. Le Proviseur Adjoint rappelle que ce qui est gênant c'est l'utilisation libre dans l'enceinte de l'école. Le Chef d'Etablissement rappelle que ce problème avec le téléphone est un souci partagé mais qu'il est difficile de communiquer de façon absolue. Une réflexion globale doit être menée pour que la communauté améliore cette situation.

Sujet 6 – Les casiers : Est-il possible de songer à une alternative au casier des élèves car ils occasionnent certaines difficultés.

Le Chef d'Etablissement informe que les casiers après avoir été réparés à plusieurs reprises sont en phase de remplacement. La DAF confirme que tous les casiers du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage seront changés pour la rentrée aux couleurs LFIP avec un système de fermeture amélioré. Tous les autres casiers seront changés l'année suivante.

Sujet 7 – Voyages scolaires : Les parents aimeraient être informés des voyages scolaires et de leur budget dès début septembre afin que les familles puissent prévoir ce budget.

Le Chef d'Etablissement rappelle que le plus souvent les voyages scolaires ne peuvent être votés qu'au premier Conseil d'Etablissement puisqu'il est difficile de savoir quelles sont les classes qui partiront et quels en seront les budgets.

Un professeur explique qu'il y a d'abord l'intention du professeur de proposer un voyage dans le cadre d'un projet pédagogique, puis l'organisation se met en place mais au niveau des transports et donc du budget c'est plus difficile car souvent les vols ne sont pas encore publiés sur les compagnies low-cost.

Une représentante des parents d'élèves explique que pour les nouveaux parents il serait bon de donner l'information en début d'année afin que les familles puissent prévoir.

Le Président du Conseil d'Administration propose plutôt de réfléchir en terme de coût limite des voyages. Quand un voyage est trop onéreux certaines familles en sont exclues. Il pense qu'il faudrait plutôt établir une limite de

coût pour les voyages car 1000 euros pour 3/4 jours multiplié par plusieurs enfants devient très compliqué pour certaines familles. Il pense que les parents d'élèves devraient réfléchir à une notion de coût acceptable pour toutes les familles. Si le budget maximum ne peut être respecté, on ne fait pas le voyage.

Un débat s'engage sur la demande des parents et l'expérience des années passées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Chef d'Etablissement lève la séance à 19h30. Il remercie tous les membres du Conseil pour leur disponibilité et les invite à un moment de convivialité pour clôturer cette année scolaire.